

## Lactalis, illustration des carences de l'État ?

Les syndicats des services vétérinaires vivent mal le scandale Lactalis. Leurs équipes sont sous-dimensionnées. Et c'est un certain Bruno Le Maire qui les a le plus réduites.

Le scandale du lait infantile contaminé à la salmonelle laisse un goût amer aux fonctionnaires chargés des contrôles dans l'industrie agroalimentaire. Et quand le ministre de l'Économie Bruno Le Maire martèle que « la sécurité sanitaire des consommateurs n'est pas négociable », certains rappellent que « la période au cours de laquelle Bruno Le Maire a été ministre de l'Agriculture a été marquée par une forte baisse des effectifs des services vétérinaires chargés des contrôles de l'industrie agroalimentaire », selon Jean-Claude Gautier, secrétaire national du Snuitam-FSU (1) et lui-même technicien des services vétérinaires.

### 670 postes en moins

Selon les chiffres du ministère, l'effectif des personnels chargés de la « sécurité et qualité sanitaire de l'alimentation » a perdu 670 postes entre 2005 et 2016 en passant de 5 223 à 4 553. Dont 603 suppressions entre 2009 et 2012 sous la houlette de Bruno Le Maire.

Or sur le terrain, les techniciens et inspecteurs des services vétérinaires, c'est le nerf de la guerre. « Un certain nombre d'entre eux sont affectés en permanence aux abattoirs de bovins, de porcs, de volailles. Résultat, une usine de Craon peut n'être inspectée qu'une fois par an. Quant aux laiteries qui ne produisent pas de lait infantile, les contrôles peuvent être espacés jusqu'à deux ou trois ans. »

Si les contrôleurs du ministère de l'Agriculture bénéficient de l'apport



Image aérienne de l'usine Lactalis de Craon en Mayenne.

de ceux de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), qui relèvent, eux, du ministère de l'Économie, Jean-Claude Gautier déplore « un manque de coordination entre services ».

À la CFDT, Myriam Prigent, conseillère fédérale à la fédération de l'alimentation, et elle aussi technicienne des services vétérinaires, confirme que les équipes sont « clairement

sous-dimensionnées » alors que les agents « doivent alterner des contrôles dans des laiteries, des usines de viande, de poisson, de plus en plus complexes ». Or, depuis le début des années 2000, « on ne contrôle plus en direct. On vérifie les procédures d'autocontrôle des industriels ».

Alors quand le gouvernement projette d'alléger encore les procédures pour les usines disposant d'une cer-

tification Iso, elle proteste : « Surtout pas ! Les contrôleurs doivent maintenir leur expertise. On ne joue pas avec la santé des gens. » Voilà au moins un point d'accord avec Bruno Le Maire.

André THOMAS.

(1) Syndicat national unitaire interministériel des territoires, de l'agriculture et de la mer